Accord de libre-échange

l'ai déjà dit, à cause des conditions inégales qui existent au départ dans les deux pays.

Le premier ministre (M. Mulroney) admet que son accord commercial va causer une certaine perturbation et reconnaît que de nouveaux programmes devront être établis pour recycler les travailleurs déplacés. L'exploitation familiale risque fort de faire partie de cette perturbation si l'Accord commercial est approuvé sous sa forme actuelle. Je dis au premier ministre que les Canadiens ne veulent pas être rassurés, ils veulent des garanties par écrit.

Enfin, je voudrais parler de l'attitude du gouvernement qui a été de ne pas établir de plan, de laisser le marché résoudre tous les problèmes. Cependant, nous avons besoin d'une vision d'ensemble avec des politiques fermes si nous voulons assurer la survie de la collectivité agricole. Manifestement le premier ministre s'est laissé fasciner par la théorie américaine du développement économique par la libre entreprise. Eh bien, monsieur le Premier ministre, si vous ne l'avez pas remarqué, le Canada n'a jamais été exclusivement un pays d'entreprises privées. L'expérience canadienne a équilibré les politiques publiques et l'entreprise privée, en conservant la tradition de servir les intérêts de la communauté nationale et de l'individu. Les politiques et l'entreprise publiques sont en partie le produit du nationalisme canadien. Pour que le Canada puisse survivre en tant que pays, il fallait un gros investissement public, par conséquent l'activité économique au Canada se fait dans un contexte social global plutôt que dans la poursuite du profit individuel.

Notre pays n'a pas été fondé sur la devise de «vie, liberté et poursuite du bonheur», mais sur celle de «paix, ordre et bon gouvernement». Je vous rends juges que le gouvernement conservateur n'assument pas ces responsabilités, gouverne mal et abandonne les valeurs fondamentales qui ont construit cette nation.

M. J. W. Bird (Fredericton): Monsieur le Président, on comprendra l'immense honneur, le privilège et le sens des responsabilités que je ressens au moment où je m'apprête à prononcer mon premier discours à la Chambre. Bien que j'aie eu maintes occasions de m'adresser à diverses tribunes législatives dont le conseil municipal de Frederiction où j'ai été conseiller et maire, et l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick, à titre de député et de ministre des Richesses naturelles, deux expériences qui m'ont apporté fierté et satisfaction, jamais je n'ai éprouvé comme aujourd'hui, en tant que Canadien, de sentiments aussi profonds et complexes que l'humilité, le sens des possibilités et celui de l'accomplissement.

Si je suis ici aujourd'hui, c'est grâce aux citoyens de Frederiction et de la région avoisinante de York—Sunbury qui m'ont accordé leur confiance et leur appui lors des dernières élections. Je tiens à ce que chacun d'eux

sache combien je suis conscient, en venant les représenter à la Chambre, des responsabilités qui m'incombent et des occasions que j'aurai de les servir ainsi que l'ensemble des Canadiens. Je m'efforcerai donc de saisir toutes les occasions qui se présenteront et de m'acquitter de mon mieux de ces responsabilités.

Je me réjouis d'avoir pris part à la réélection du président. Comme il est absent ce soir, ses collègues voudront bien lui transmettre mes bons sentiments. Je le félicite de cet honneur bien mérité et de cette marque de respect que tous les députés lui ont témoignée. Il se rappellera peut-être que j'ai déjà eu, au Nouveau-Brunswick, le privilège de prendre part à un autre événement en son honneur. On y avait célébré sa contribution à la gestion et à la préservation du saumon de l'Atlantique. Je tiens à lui dire, ainsi qu'à la Chambre, toute l'estime qu'éprouvent pour lui les citoyens du Nouveau-Brunswick et l'ensemble des Canadiens en raison des nombreux services qu'il a rendus à son pays.

S'il était ici, je lui dirais directement, à lui qui a déjà eu l'occasion d'admirer les rivières du Nouveau-Brunswick, que notre province est une terre de beauté et de sérénité qui offre une qualité de vie spéciale de plus en plus rare. Non seulement dans le monde mais aussi dans bien des régions du Canada. A mon avis, cette qualité de vie que l'on trouve au Nouveau-Brunswick et, en fait, dans toute la région atlantique et particulièrement dans ma circonscription de Fredericton, est notre richesse la plus méconnue. Elle constitue pourtant, à mon avis, la clé de notre épanouissement et de la réalisation de nos possibilités extraordinaires.

Qu'on me comprenne bien. La qualité de vie du Nouveau-Brunswick n'est pas simplement une question de beaux paysages et d'abondance du saumon. Elle est beaucoup plus que cela. En fait, la qualité de vie du Nouveau-Brunswick émane, d'abord et avant tout, de ses ressources humaines, c'est-à-dire de sa population.

[Français]

Monsieur le Président, tous les députés reconnaîtront avec moi que le Nouveau-Brunswick représente le meilleur exemple concret, au Canada, d'une société officiellement bilingue, vivant et travaillant en harmonie. Les citoyens et citoyennes de cette province ont clairement démontré que la tolérance et le respect d'autrui peuvent contribuer à enrichir la mosaïque canadienne. Ces mêmes qualités se reflètent dans notre appréciation de la diversité ethnique et culturelle dont bénéficie le Nouveau-Brunswick.

Grâce à la nouvelle loi sur le multiculturalisme canadien, il existe désormais, au Nouveau-Brunswick, un dynamique mouvement de reconnaissance de la richesse des cultures présentes dans la province. De plus, de nombreuses discussions ont eu lieu au sujet de la mise en